Université PANTHÉON - ASSAS (PARIS II)

Droit - Economie - Sciences Sociales

Session:

Septembre 2016

Année d'étude :

Troisième année de Licence Droit

Discipline:

Droit fiscal

(Unité d'Enseignements Complémentaires 2 - code matière 2086)

Titulaire du cours :

M. Martin COLLET

Durée de l'épreuve :

1 heure 30 minutes

Document(s) autorisé(s): AUCUN

Les candidats répondront à chacune des cinq questions suivantes en <u>15 lignes</u> maximum (en cas de dépassement, <u>un demi-point sera retiré pour chaque ligne excédentaire</u>) :

1/ Impôt et redevance pour service rendu. (2 points)

2/ Le principe de « subsidiarité » des conventions fiscales internationales. (2 points)

3/ Droit de l'Union européenne et aides fiscales aux entreprises. (2 points)

4/ L'avis à tiers détenteur. (2 points)

5/ La durée d'amortissement. (2 points)